

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE BEYREN-LES-SIERCK**

SEANCE DU 31 mars 2023

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	14	10

L'an deux mille vingt-trois, le 31 mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe GAILLOT, Maire.

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe	DEBAILLEUL Delphine	THILL Céline
MENEGHIN Gaël	OGER Isabelle	VEIRA Christophe
IMMER Alain	REUTER Olivier	WALLERICH Alain
SIVEC Jean		

LISTE DES ABSENTS EXCUSES :

VALANCE Bénédicte - donnant procuration à M. IMMER Alain		
GUINDT Philippe		

LISTE DES ABSENTS NON EXCUSES :

BRUN Jérôme		
PEREIRA Julien		

Madame DEBAILLEUL Delphine est désignée pour remplir la fonction de Secrétaire de séance et l'accepte.
Monsieur SIVEC Jean rejoint le Conseil à 20h08 et participe à compter du point 5 « Vote du Budget ».

Objet : 2023 - 706 Attributions de Subventions 2023

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** d'accorder les subventions suivantes :

- Souvenir français : 25€
- Association Prévention Routière : 50 €
- Les Restaurants du Cœur : 100 €
- Amicale des Sapeurs-Pompiers du Val Sierckois : 300€
- Fondation du patrimoine : 100€
- Association pour le don du sang de Boust et environs : 100€
- Association sportive du collège de Cattenom : 42€
- Union Sportive Enseignement du 1^{er} degré (USEP YUTZ) : 450 €
- Association Une Rose Un Espoir : 50 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 8 avril 2023

Le Maire :

Philippe GAILLOT



Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été publié sur le site internet de la mairie le 08/04/2023

Le Maire,

